

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2009

SIMPLIFICATION ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU DROIT - (n° 2095)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 70

présenté par
M. Blanc-----
ARTICLE 52

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le dispositif du présent article vient d'être adopté dans le cadre du PLFSS.